



Conditions Générales de Vente (CGV)

1-Désignation

La société C2F, un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 11, Domaine de Comperou, Chemin de PAPIN, 97170 PETIT-BOURG

C2F met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, en Guadeloupe, Martinique, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

2-Définitions

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société C2F
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les présentes Conditions Générales de Vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

3- Objet et champ d'application

Les présentes CGV déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par C2F. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le client de ces CGV, qui prévalent sur tout autre document, notamment sur toutes conditions générales d'achat du client.

4- Devis et convention

Un devis est systématiquement établi pour chaque prestation. Il doit être retourné daté, signé, et tamponné (pour les personnes morales), avec la mention « Bon pour accord ». Une convention ou un contrat de formation peut être établi selon la nature du client (entreprise ou particulier).

A l'issue de la formation, une attestation de présence et les feuilles d'émargement peuvent être remises au client sur demande.

5. Tarifs et règlements

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et majorés de la TVA en vigueur. Le règlement des factures s'effectue par virement bancaire ou chèque. Un paiement échelonné peut être accordé sous conditions formalisées avant le début de la formation.

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure, des pénalités correspondant à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

Modalités spécifiques :

- Acompte de 30 % à la signature de la convention.
- Le solde est réglé selon les échéances prévues au contrat pour les personnes physiques finançant leur formation à titre individuel.

6. Prise en charge par un OPCO ou autre financeur

Le client est tenu de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de fournir l'accord de financement à l'inscription. Si la prise en charge n'est pas confirmée à la date de démarrage, le coût total est dû par le client.

En cas de subrogation, les factures sont directement transmises à l'OPCO ou financeur. Le client reste redevable de tout solde non couvert.

Date Création : 05/02/2025	C2F 11, Domaine de Comperou Chemin de Papin 97170 PETIT-BOURG Contact : Tel : +590 690 766 188 / Mail : carinefonctionnelle@c2f-antilles.com Siret : 890 765 902 00014 - APE : 85.59A N° de Déclaration d'Activité : 01 97 34409 97 (Ce numéro ne vous pas suffisamment de l'Etat)	Version : 0_01
Date <u>Mai</u> : 05/02/2025		Responsable : C.F. F



Conditions Générales de Vente (CGV)

7. Annulation, report, absence

7.1 Par le client :

- Annulation >10 jours calendaires (ou 14 jours si à distance) avant la session : sans frais.
- Annulation entre 4 et 10 jours : facturation de 25 % du coût total.
- Annulation <3 jours : 50 % du coût total.
- Annulation le jour même ou en cours de session : 100 % facturé.

La demande doit être adressée par mail puis confirmée par courrier recommandé avec AR à l'adresse du siège.

Les pénalités ne sont pas éligibles à un remboursement ou une prise en charge par l'OPCO.

En cas de force majeure dûment justifiée, seule la partie réalisée de la formation sera facturée.

7.2 Par l'organisme :

C2F se réserve le droit d'annuler une formation en cas d'effectif insuffisant ou de force majeure. L'acompte est alors remboursé. Les participants seront informés par mail.

8. Effectif et ajournement

Le nombre de participants est limité pour garantir la qualité pédagogique. Les inscriptions sont validées dans l'ordre de réception des devis dûment complétés et signés.

En cas de dépassement, un report ou une liste d'attente est proposé. L'ajournement est possible jusqu'à une semaine avant la session, sans indemnité.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société C2F ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail

9. Obligations et responsabilité

Dans le cadre de ses prestations de formation, C2F est tenu à une obligation de moyens, non de résultat. Il ne peut être tenu responsable en cas d'événement de force majeure, tel que :

- maladie ou accident d'un intervenant,
 - catastrophes naturelles,
 - grève, conflit social externe,
 - coupure de télécommunication, d'électricité, de transport...
- ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de C2F.

10. Programme des formations

S'il le juge nécessaire, C2F ou l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

11. Données personnelles

Les informations recueillies sont nécessaires au traitement administratif, pédagogique et légal des formations. Elles peuvent être communiquées aux partenaires ou financeurs. Conformément à la réglementation en vigueur (RGPD), le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données.

12. Propriété intellectuelle

Tous supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société C2F. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

13. Litiges

Tout litige qui ne pourrait être résolu à l'amiable sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège social de C2F .

Date Certification :	C2F	Version : 0.01
05/02/2025	11, Domaine de Compereau Chemin de Pagan 97170 PETIT-BOURG Contacts - Tél : +590 690 766 188 / Mail : carinefontenelle@c2f-antilles.com Siret : 890 765 902 00014 - APE : 85.59A	
Date MAE :		Responsable :
05/02/2025	N° de Déclaration d'Activité : 01 97 34400 97 (Ce numéro ne vous pas agrément de l'Etat)	